

Colloque international de Paris

Être dreyfusard, hier et aujourd'hui



Vendredi 8 décembre : École militaire
Samedi 9 décembre : Hôtel de Ville de Paris
organisé par la Ligue des droits de l'Homme

En partenariat avec :

- > La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC, structure fédérale de recherche)
- > l'UMR 8138-IRICE (CNRS-Université de Paris I)
- > Le Centre d'histoire de Sciences-Po (FNSP-IEP de Paris)
- > Le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines
- > Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines
- > L'EA 1571 « Pouvoirs, savoirs et sociétés » (Université de Paris VIII)
- > Le Laboratoire Framespa-Diasporas (Université de Toulouse-Le Mirail)

Avec le soutien de :

- > La Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus (SIHAD),
- > La Société d'études jaurésiennes,
- > La Société littéraire des Amis d'Émile Zola,
- > La Ligue de l'enseignement,
- > L'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG),

du Premier ministre, du ministère de la Défense (sous réserve),
du Rectorat de Paris et de la Mairie de Paris.

Coordination :

Gilles Manceron
et Emmanuel Naquet

Conseil scientifique

Serge Berstein, Patrick Cabanel, Geneviève Dreyfus-Armand, Michel Dreyfus, Jean-Pierre Dubois, Robert Frank, Danièle Lochak, Henri Mitterand, Jean-Yves Mollier, Pascal Ory, Nicole Savy, Jean-François Sirinelli, Danielle Tartakowsky.



**Société littéraire
des Amis
d'Émile Zola**

**Société d'études
Jaurésiennes**



Émile Zola
Jean Jaurès



Contacts

Acteurs, lieux et moments de l'Affaire : vendredi 8 décembre

Matin 9h - 12h30 Des dreyfusards méconnus

> **Présidence : Robert Badinter**
(Ancien ministre de la Justice et Garde des sceaux, ancien président du Conseil constitutionnel, sénateur)

> **Table ronde n°1 : Proches, écrivains et publicistes** (9 h15 à 10h45)

Rapport de synthèse : Serge Berstein (IEP de Paris)

- > Jean Ajalbert, par Philippe Oriol (Université de Paris III et Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus)
- > Lucie Dreyfus, par Françoise Blum (CNRS)
- > Mathieu Dreyfus, par Philippe Oriol
- > Le commandant Forzinetti, par Michel Drouin (CNRS et Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus)
- > Anatole France, par Marie-Claire Bancquart (Université de Paris IV)
- > Charles Gide, par Marc Penin (Université de Montpellier I)
- > Arthur Giry, par Emmanuel Naquet (Centre d'histoire de Sciences Po-Paris)
- > Paul Guieysse, par Michel Dreyfus (CNRS)
- > Yves Guyot, par Rémi Fabre (Université de Nantes)
- > Louis Havet, par Emmanuel Naquet et Philippe Oriol
- > Louis Leblois, par Philippe Oriol
- > Aline Ménard-Dorian, par Françoise Blum
- > Octave Mirbeau, par Pierre Michel (Société Octave Mirbeau et université d'Angers)
- > Mathias Morhardt, par Rémi Fabre (Université de Nantes)
- > Rabin Zadoc-Kahn, par Perrine Simon-Nahum (EHESS)

> Alfred Dreyfus, un dreyfusard méconnu, par Vincent Duclert (EHESS)

Pause café

> **Présidence : Patrick Cabanel** (Université de Toulouse-Le Mirail)

> **Table ronde n°2 : Universitaires et hommes politiques** (11h à 12h30)

Rapport de synthèse : Serge Berstein (IEP de Paris)

- > Léon Blum, par Serge Berstein
- > Célestin Bouglé, par Michel Dreyfus et Emmanuel Naquet
- > Léon Bourgeois, par Michel Dreyfus
- > Ferdinand Buisson, par Samuel Tomeï (historien, Paris)
- > Émile Duclaux, par Vincent Duclert
- > Édouard Grimaux, par Vincent Duclert
- > Paul Painlevé, par Anne-Laure Anizan (Centre d'histoire de Sciences Po-Paris)
- > Félix Pécaut, par Patrick Cabanel
- > Jean Psichari, par Frédérique Neau-Dufour (Fondation Charles-de-Gaulle)
- > Pierre Quillard, par Philippe Oriol
- > Joseph et Salomon Reinach, par Hervé Duchêne (Université de Bourgogne)
- > Henri Sée, par André Hélar (Classes préparatoires et Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus)
- > Charles Seignobos, par Emmanuel Naquet
- > Ludovic Trarieux, par Bertrand Favreau (Institut des droits de l'Homme du barreau de Bordeaux)
- > Pierre Waldeck-Rousseau, par Jérôme Grévy (Université de Poitiers)

Après-midi 14h - 18h Acteurs, espaces et temps de l'Affaire

> **Présidence : Pascal Ory** (Université de Paris I)

> **Table ronde n°1 : Des milieux à revisiter** (14 h - 16 h)

Rapport de synthèse : Jérôme Grévy (Université de Poitiers et Centre d'histoire de Sciences-Po)

- > Le Comité catholique pour la défense du droit, par Jean-Marie Mayeur (Université de Paris IV)
- > Le Comité de protection et de défense des indigènes, par Gilles Manceron (historien, Paris)
- > Le Comité Zola, par Philippe Oriol
- > La Libre Pensée, par Jacqueline Lalouette (Université de Paris XIII)
- > La Ligue de l'enseignement, par Jean-Paul Martin (Université de Lille III)
- > La franc-maçonnerie, par Édouard Boeglin (journaliste et directeur de l'Institut rhénan d'études et de recherches maçonniques, IRDERM)
 - > *Le Figaro*, par Philippe Oriol
 - > *La Fronde*, par Colette Cosnier (Université de Rennes)
 - > *Le Siècle*, par Philippe Oriol
 - > *L'Aurore*, par Michel Drouin
 - > *Les Droits de l'Homme*, par Philippe Oriol
 - > *La Revue Blanche*, par Paul-Henri Bourrelier (historien, Paris)
- > L'édition française, par Jean-Yves Mollier (Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines)

Pause café

> **Présidence : Jean-François Sirinelli** (IEP de Paris)

> **Table ronde n°2 : Des moments, des lieux et des représentations** (16h15 à 18h)

Rapport de synthèse : Rémi Fabre (Université de Nantes)

- > Les officiers, par André Bach (général C.R., ancien directeur du Service historique de l'Armée de terre)
- > Le Quartier latin, par Alain Monchablon (Classes préparatoires, Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants)
- > La légende des pseudo-aveux, par Marcel Thomas (Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus)
- > L'omniprésence de la rue, par Danielle Tartakowsky (Université de Paris VIII)
- > L'amnistie, par Stéphane Gacon (Université de Bourgogne)
- > La défense de l'arrêt de la Cour de cassation, par Catherine Fillon (Université de Lyon III)
- > Le rôle du Parquet général de la Cour de cassation, par Didier Boccon-Gibod (avocat général à la chambre criminelle de la Cour de cassation)
- > Les représentations romanesques de l'Affaire (*Vérité et L'île des pingouins*), par Alain Pagès (Université de Paris III et Société littéraire des Amis d'Émile Zola)

Postérité de l'engagement dreyfusard - samedi 9 décembre

Matin - 9h à 12h30

Un combat contre l'antisémitisme au nom de l'universel

> Ouverture par Geneviève Dreyfus-Armand (BDIC) Pierre Vidal-Naquet ou la pérennité de l'engagement dreyfusard au XX^e siècle

> L'antisémitisme avant et pendant l'Affaire Quatre interventions (9h à 10h30)

> **Présidence : Henri Mitterand**
(Université de Columbia et Société littéraire des Amis d'Émile Zola)

> Les bastions antisémites des droites cléricales et nationalistes au XIX^e siècle, par Perrine Simon-Nahum (EHESS)

> Romantisme et antisémitisme : la littérature, lieu de production ou de destruction des stéréotypes ?, par Nicole Savy (groupe interuniversitaire Victor Hugo)

> L'antisémitisme dans le mouvement ouvrier et socialiste, par Michel Dreyfus

> L'explosion de l'antisémitisme lors de l'Affaire, par Vincent Duclert

Pause café

> **Table ronde : Ce que le combat dreyfusard a changé dans la perception de l'antisémitisme** (11h à 12h30)

> **Présidence : Danièle Lochak (Université de Paris X)**

> L'antisémitisme en Algérie, par Michel Abitbol (Université hébraïque de Jérusalem)

> Le cas de Jaurès, par Gilles Candar (Classes préparatoires et Société d'études jaurésiennes)

> Les dreyfusards sous l'occupation, par Simon Epstein (Université hébraïque de Jérusalem)

> Qui a tué la Ligue des droits de l'Homme ? La LDH, les nazis et la chute de la France en 1940, par Norman Ingram (Université Concordia)

> Le combat contre l'antisémitisme comme combat pour la justice universelle, par Michel Tubiana (président d'honneur de la LDH)

Pause déjeuner

Contact : Ligue des droits de l'Homme - service communication

138 rue Marcadet - 75018 Paris

Tél : 01 56 55 51 07 - Fax : 01 42 55 51 21

E-mail : communication@ldh-france.org

Site : www.ldh-france.org

Après-midi - 14h à 18h

Postérité et modernité de l'engagement dreyfusard

> **Table ronde : Permanence et prolongements du combat dreyfusard (14h à 15h15)**

> **Présidence : Nicole Dreyfus (avocate)**
avec un rapport de synthèse Robert Frank (Université de Paris I)

> La lutte pour la réhabilitation des victimes des tribunaux militaires de la Grande guerre, par Remy Cazals (Université de Toulouse-Le Mirail)

> Le combat pour la fermeture du bague, par Michel Pierre (historien, Paris)

> L'autre combat pour l'universel : les droits sociaux, par Carlos Miguel Herrera (Université de Cergy Pontoise)

> La réédition du combat dreyfusard lors de la guerre d'Algérie, par Éric Agrikoliansky (Université de Paris Dauphine)

> La Cour de cassation dans la défense des droits des justiciables, par Guy Canivet (premier président de la Cour de cassation)

> Témoignage sur la mémoire de l'affaire dans le combat de la Résistance, par Lucie Aubrac

> Témoignage sur la défense judiciaire pendant la guerre d'Algérie, par Jean-Jacques De Felice

Pause café

Présidence : Danielle Tartakowsky (Université de Paris VIII)

> **Table ronde : Le combat dreyfusard et la question de l'antisémitisme à l'épreuve du XX^e siècle** (15h45 à 17h)

avec Cylvie Claveau (Université du Québec à Chicoutimi), Simon Epstein, Catherine Fhima (EHESS), Robert Frank et Benjamin Stora (Inalco, Paris)

Modérateur : Gilles Manceron

Trois interventions (17h à 18h)

> La postérité de l'engagement dreyfusard, par Stéphane Hessel (ambassadeur de France)

> Du refus de la raison d'État à celui de la raison économique, par Henri Leclerc (président d'honneur de la LDH)

> Le combat pour les droits de l'Homme, aujourd'hui comme aux temps de l'affaire Dreyfus, par Jean-Pierre Dubois (Université de Paris XI, président de la LDH)

Coordonnées des lieux

École militaire : 1 ou 21 place Joffre - 75007 Paris

Hôtel de Ville de Paris : 4 rue Lobau 75004 Paris

Moment fondateur pour des intellectuels, des savants, des médecins, des juristes et toutes sortes de citoyens de France et d'ailleurs, l'affaire Dreyfus, en raison de sa dimension et de ses caractères, a dépassé le cas individuel d'un officier victime d'un crime judiciaire. Invoqué et convoqué depuis plus d'un siècle, le sort du capitaine Dreyfus, symptôme en son temps d'errements des édiles militaires et politiques — mais pas seulement —, et, au-delà, de dysfonctionnements de l'État, n'a cessé d'être extrapolé et généralisé, par la suite, à d'autres figures et à d'autres causes.

Scandée par des séquences propres à l'événement, « l'Affaire par excellence », selon la formule de Jean Psichari, dont certains acteurs, certains moments et certains lieux méritent d'être restitués, a connu, au-delà de la condamnation puis de la réhabilitation du capitaine, une postérité qui résulte de l'extrapolation et de la généralisation de l'engagement dreyfusard. De référence morale, l'exemplarité de l'Affaire est devenue aussi un opérateur idéologique. De la Belle Époque à aujourd'hui, les dreyfusards mués en dreyfusistes se sont attachés, à partir de la scène inaugurale et à travers différentes générations, à continuer une lutte politique, dans des configurations et des contextes différents et sans cesse renouvelés.

Le fait est connu, la Ligue des droits de l'Homme, fondée en 1898, lieu de convergence de clercs, d'universitaires, de scientifiques, mais encore d'avocats, de magistrats et de quelques hommes politiques, a participé de manière déci-

sive à la marche de la justice, et notamment en publiant, entre autres pièces documentaires et juridiques, les audiences des 3-5 mars 1904 tenues à la Cour de cassation, les argumentaires du conseiller Boyer, du procureur général Baudoin, de l'avocat Mornard, y compris les mémoires d'Alfred Dreyfus, bref les principaux éléments de procédure de la seconde révision commencée le 25 décembre 1903.

L'arrêt définitif de la Cour de cassation du 12 juillet 1906, à juste titre abondamment célébré par diverses institutions de la République, doit aussi être analysé comme un pari civique : la plus haute juridiction française, en faisant œuvre de vérité et de justice, a produit un texte non seulement juridique, mais aussi mémoriel. Elle a pu le faire grâce à des hommes et à leurs convictions, exprimées dans leurs actes et leurs écrits.

Inscrite dans un combat politique pour sauver un homme innocent, l'action de la Ligue des droits de l'Homme a induit des formes de combat et de débats qui ressortissent de la vie de Cité, et a inscrit la lutte contre l'antisémitisme dans le cadre de la défense des droits universels de tous les hommes. Elle l'indique dans son premier manifeste : « Le condamné de 1894 n'est pas plus juif à nos yeux qu'un autre à sa place ne serait catholique, protestant ou philosophe ».

Cette perspective, profondément liée à une certaine culture républicaine, de ce temps jusques aujourd'hui, n'a cessé de rencontrer et de croiser d'autres positionnements qui placent au centre de l'Affaire et de sa postérité le combat spécifique contre l'antisémitisme, voire définissent celui-ci comme un enjeu essentiellement communautaire. La question n'est pas seulement un objet d'Histoire ; elle n'a cessé de révéler sa modernité, jusqu'aux interrogations les plus actuelles sur l'articulation de la défense des droits particuliers et des droits universels, et la manière de définir les priorités et les argumentaires face aux différentes formes de racisme aujourd'hui.

C'est dire que la particularité de cette rencontre, parmi les multiples commémorations du centenaire de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus et en clôture de celles-ci, est d'assumer les échos de l'Affaire au cœur même d'un certain nombre d'enjeux contemporains. En s'appuyant sur des apports scientifiques interdisciplinaires et dans le prolongement de son entreprise civique, la Ligue des droits de l'Homme, qui a la particularité d'être née de l'Affaire et qui s'affirme comme l'une des associations parmi les plus présentes dans les débats actuels de notre société, organise un colloque international ouvert à tous.

« Le spectacle douloureux de vos épreuves a réveillé les sentiments de solidarité et de bonté qui sommeillaient en nous. Vous nous êtes apparu comme un exemple de l'impuissance des résistances individuelles contre la fatalité de certaines injustices. Ce n'est plus à vous seulement que notre pensée s'est alors attachée ; elle est allée à la foule des déshérités et des petits [...]. Le bien sera sorti du mal, et vos longs tourments auront servi à soulager d'autres infortunes et d'autres misères. »

Francis de Pressensé à Alfred Dreyfus, in Alfred Dreyfus, *Carnets* (1899-1907), éd. de P. Oriol, préface de J.-D. Bredin, Calmann-Lévy, 1998.